

Vertou, le 29 février 2024

**Monsieur le Président**

CEN Pays de la Loire  
6, rue Arthur III  
44 200 NANTES

**Monsieur le Président**

GIP Loire Estuaire  
22, rue de la Tour d'Auvergne  
44 200 NANTES

Dossier suivi par : Justine VAILLANT  
Mail : [secretariat.cle@syndicatloireaval.fr](mailto:secretariat.cle@syndicatloireaval.fr)  
Réf. : JV-2024-02-0051

**Objet : Avis du bureau de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire, le projet de Contrat Territorial Eau (CT Eau) 2024-2026 pour la Loire et ses annexes, de Montsoreau à Nantes, coporté par le CEN Pays de la Loire et le GIP Loire Estuaire.

L'annexe 1 du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE Estuaire de la Loire en vigueur identifie les enjeux et les objectifs prioritaires suivants pour le sous-bassin versant « Loire ».

Enjeux	Objectifs
<b>Cohérence et organisation</b>	Faciliter la cohérence entre les objectifs et les projets par une meilleure connaissance mutuelle des acteurs, des pratiques, etc.
	Faciliter l'accès d'un large public à l'information sur les projets développés, le fonctionnement de l'estuaire, ses richesses, etc.
	Définir la maîtrise d'ouvrage des actions du scénario « morphologique » et de celles du SAGE à l'échelle de tout son territoire
	Définir avec les acteurs un nouveau cadre d'intervention sur la Loire amont
<b>Qualité des milieux</b>	Développer les conditions de faisabilité des actions de restauration de la Loire aval : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'investissement dans la connaissance, étudier la faisabilité juridique, financière, sociale, etc.</li> <li>- Mettre en œuvre une expérimentation et le suivi associé</li> </ul>
	Conduire l'opération expérimentale sur les épis du programme « amont »
	Veiller à la cohérence des interventions ayant pour objectifs la restauration du fonctionnement hydrosédimentaire de l'estuaire et celles liées aux milieux adjacents : fonctionnement hydraulique des marais, submersion naturelle des prairies

	Avoir la même exigence sur le programme amont et engager un programme opérationnel sur les annexes hydrauliques
	Améliorer la transparence migratoire
	Travailler collectivement à une réponse aux fonctions émergentes d'aménité tel que l'ouverture progressive au public par exemple
<b>Qualité des eaux</b>	Avoir une meilleure connaissance des flux en provenance de l'amont et définir des objectifs de réduction de flux dans le cadre des solidarités amont-aval
<b>Inondations</b>	Réduire les incertitudes liées au changement climatique Engager les procédures permettant d'élaborer un PPRI sur la Loire entre Nantes et Le Pellerin

Pour rappel, le SAGE Estuaire de la Loire actuellement en révision, et dont le projet a été validé par la CLE le 13 décembre 2022, est dans l'attente de la publication de l'arrêté inter préfectoral pour son approbation.

La date de publication n'étant pas connue, le projet de Contrat pour la Loire et ses annexes a donc aussi été analysé par le bureau de la CLE au regard du PAGD et du règlement du SAGE validés en décembre par la CLE.

Le tableau, ci-dessous, liste les actions principales du contrat 2024-2026 du sous-bassin versant de référence « Loire », en lien avec le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) et le règlement du SAGE Estuaire de la Loire en vigueur ainsi que ceux du nouveau SAGE.

	SAGE en vigueur	Nouveau SAGE	Actions et objectifs du projet de contrat
<b>Enjeu</b>	<b>Cohérence et organisation</b>	<b>Gouvernance</b>	- Coanimation CEN Pays de la Loire / GIP Loire Estuaire
<b>Dispositions</b>	C&O3, C&O4 et C&O8	G2-1 et G3-4	Animation générale du contrat et communication (parution d'une lettre d'information annuelle a minima, refonte du site internet du contrat et mise à jour semestrielle), animation foncière, etc. (CEN) Animation, pilotage et coordination de l'évaluation globale (GIP) avec le programme d'évaluation = intégration d'études pour la mise en œuvre des indicateurs des thèmes processus hydrosédimentaires/processus hydrodynamiques/dynamique des habitats et des espèces (flore)/dynamique des habitats et des espèces (faune)/qualité des eaux, usages et paysages + le croisement des données - Animation et mise en œuvre des actions par la COMPA sur la Boire Torse (poste et communication avec l'illustration des travaux notamment) - Bilan et évaluation du contrat - Suivis biologiques dont piscicoles - Instances du CTEau (COTECH et COPIL)
<b>Enjeu</b>	Estuaire		- Actions inscrites au CT Eau sur les boires, annexes hydrauliques et sur la Loire (rééquilibrage)
<b>Dispositions</b>		E2-3 et E3-4	- Fouilles archéologiques prescrites, préalables aux travaux

			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux de remodelage et suppression d'épis et de chevrettes entre Vair-sur-Loire et Oudon</li> <li>- Travaux d'aménagement d'un seuil de fond (duis transversal) au niveau de Bellevue pour garantir la durabilité de la restauration menée à l'amont, en assurant une transition avec l'aval</li> </ul>
<b>Enjeu</b>	<b>Qualité des milieux</b>		- Etude et travaux de restauration d'annexes fluviales et zones humides : restauration de la continuité écologique au niveau des ouvrages, restauration des fonctionnalités
<b>Dispositions</b>	QM6, QM8, QM11, QM15, QM19, QM26 et QM27	M1-4, M1-5, M1-8, M2-5, M2-6 et M2-8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration d'un réseau de mares et d'habitats, réouverture de milieu humide, restauration de frayères à brochets</li> <li>- Gestion de la végétation sur une boire pour maintenir le milieu ouvert</li> <li>- Etudes préalables à la restauration hydromorphologique et écologique (continuité) du cours d'eau et la conservation des zones humides annexes, mise en œuvre des travaux (rétablissement de la continuité, diversification de lit mineur, etc.)</li> <li>- Investissement dans un bac collectif permettant de franchir des bras secondaires de Loire à la suite de la suppression de gués et permettra le maintien d'une activité agricole durable et extensive sur les îles de Loire (enjeux Natura 2000)</li> <li>- Acquisition foncière de zones humides en lien avec la politique d'intervention foncière du Département sur les îles de la Loire et la stratégie d'intervention foncière du CEN Pays de la Loire (20 hectares/an)</li> <li>- Etude et plan de gestion sur des îles et boires</li> <li>- Révision de règlements d'eau en s'appuyant sur les variations des débits de la Loire</li> <li>- Remplacement de buses multiples par des ponts cadres (transparence sédimentaire)</li> <li>- Travaux sur ouvrages entre un ruisseau et une boire</li> <li>- Restauration de la ripisylve, coupes de peupliers, reconstitution du maillage bocager</li> <li>- Arrachage manuel de jussie</li> <li>- Piégeage de ragondins</li> <li>- Fouilles archéologiques prescrites, préalables aux travaux</li> <li>- Travaux de remodelage et suppression d'épis et de chevrettes entre Vair-sur-Loire et Oudon</li> <li>- Travaux d'aménagement d'un seuil de fond (duis transversal) au niveau de Bellevue pour garantir la durabilité de la restauration menée à l'amont, en assurant une transition avec l'aval</li> </ul>

Au regard de l'analyse des éléments transmis, le bureau de la Commission locale de l'eau a examiné ce dossier lors de la séance du 15 février 2024 et a émis un avis **favorable**.

<b>Nombre de votants</b>	<b>Abstentions</b>	<b>Avis favorables</b>	<b>Avis défavorables</b>
16	0	16	0

**Les actions inscrites sont en cohérence avec les enjeux et les objectifs définis par le PAGD et le règlement du SAGE en vigueur, ainsi que ceux du nouveau SAGE.**

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.



**Claude CAUDAL**  
**Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire**